



ÉCO-DÉCAPANT POUR PAVÉS ET BÉTON

MISE À JOUR

27 mars, 2019

Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com
Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Déloge la plupart des taches, scellants et revêtements sans en affecter la surface
- Écologique : n'abîme pas la végétation ni le substrat
- Se transforme en poudre une fois sec

PROPRIÉTÉS

- Déloge la plupart des teintures, scellants et revêtements sans en affecter la surface
- Écologique : n'abîme pas la végétation ni le substrat
- Se transforme en poudre une fois sec
- Aucun besoin d'eau

DESCRIPTION

ÉCO-DÉCAPANT est une crème qui décape pratiquement tout type de teinture, scellant ou revêtement. De plus, ce produit est facilement applicable sur les surfaces horizontales et verticales. Ce produit écologique n'affecte pas les surfaces ou la végétation. ÉCO-DÉCAPANT n'abîme pas le substrat (pavé, béton, etc.) et dégage une légère odeur d'agrumes.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER :

Porter des vêtements de protection appropriés. Afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes, **toujours procéder à un essai** sur une petite zone peu apparente d'environ 26 cm² (4 po²). Ne pas diluer. Ce produit pourrait ne pas fonctionner sur certains types de revêtements. **Craint le gel. Ne pas utiliser sur l'asphalte.**

PRÉPARATION :

Préparation de la surface :

Pour assurer un bon contact entre le ÉCO-DÉCAPANT et le produit à décaper, la surface doit être exempte de tout débris ou débris sec. **Sans l'utilisation d'eau**, balayer la surface pour retirer toute saleté, sable, feuilles, débris ou débris.

APPLICATION:

Important :

La surface doit être propre et complètement sèche (24 heures sans précipitations). La température doit se situer entre 12 °C et 25 °C. À une température plus basse ou plus haute, l'efficacité du produit sera diminuée. Il ne doit pas y avoir de pluie ou de rosée dans les 24 heures suivant l'application.

Brasser le produit avant l'utilisation.

À l'aide d'un balai-brosse à poil semi-souple, appliquer une **généreuse quantité** de produit sur la surface. Il doit y avoir assez de produit pour qu'il soit complètement opaque. Laisser agir pendant 8 à 24 heures. Le produit est sec lorsqu'il se transforme en une pâte épaisse ou une poudre.

Lorsque le produit est complètement sec, balayer le résidu et en disposer à l'aide du contenant de l'ÉCO-DÉCAPANT. À l'aide d'un pulvérisateur à haute pression (2000 à 2500 psi) et une buse recommandée (**ne pas** utiliser de buses à jet zéro degrés ou à rotation), rincer la surface afin de retirer tout résidu de ÉCO-DÉCAPANT. L'utilisation d'eau chaude facilitera le décapage. Laisser sécher la surface. Répéter si nécessaire. **Note :** la surface peut paraître foncée une fois la poudre enlevée, ce qui n'est pas attribuable à un résidu de scellant mais bien à un solvant naturel, lequel devrait s'évaporer dans les heures ou les jours qui suivent.

Nettoyage des outils :

utiliser de l'eau et du savon.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec, dans le contenant d'origine.

POUVOIR COUVRANT

18,93 L couvrent jusqu'à 19 m² (200 pi²).

EMPAQUETAGE

Code de produit	Formats	Unités par boîte	Unités par palette
60201004 (291-596)	18,93 L	—	48

MANUTENTION ET SÛRETÉ

Pour toute information supplémentaire ou conseils concernant le transport, la manutention, l'entreposage, les premiers soins et le traitement des produits chimiques, se référer à la fiche de données de sécurité contenant de l'information médicale, écologique, toxicologique ainsi que de l'information concernant la sûreté.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
TÉLÉPHONE D'URGENCE : CANUTEC (613) 996-6666

TRANSPORT

Terre

NON RÉGLEMENTÉ

Mer

UN3082

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. ((R)-p-mentha-1,8-diène)

Classe : 9

GE : III

GARANTIE LIMITÉE

TECHNISEAL® garantit le Éco-décapant contre tout défaut de fabrication. Cependant, comme elle n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface et sur l'application du produit, la société ne peut garantir le résultat obtenu. La garantie de TECHNISEAL® se limite uniquement au remplacement d'un produit qui s'avère défectueux, et ne couvrira jamais les coûts de main-d'oeuvre. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. Avis : L'utilisateur devra s'assurer que ce produit réponde à ses besoins en effectuant un essai sur 0,4 m² (4 pi²) dans les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m² (4 pi²).